



Les barreaux se sont exprimés majoritairement lors de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2011 pour la création d'un fonds de solidarité selon les modalités proposées par le Bureau de la Conférence des Bâtonniers

**OUI : 19 343 voix**

**Voix exprimées : 22 330**

NON : 511

BLANCS : 2326

NULS : 150



Conférence des Bâtonniers

12 Place Dauphine

75001 PARIS

Tel 01 44 41 99 10

Fax 01 43 25 12 69

[conference@conferencedesbatonniers.com](mailto:conference@conferencedesbatonniers.com)